



Déclaration préalable lors du Comité Technique de la DPA du 10 juillet 2017

Le Conseil de Paris du 3 juillet a voté la suppression du jour de congé pour les mères de famille. Cela signifie un jour de congé en moins, pour les 19 000 mères de famille.

Nous condamnons ce vote honteux. Pour notre part, nous nous prononçons pour le retrait de la délibération, et le rétablissement du jour de congé pour les mères de famille.

Cette première attaque s'inscrit dans un plan d'ensemble. Il y avait déjà eu la suppression de jours de congés l'année de départ en retraite. Dans le même temps, la Ville a supprimé les jours exceptionnels de congés. Et maintenant, dans une note reçue par tous les encadrants de la Ville la semaine dernière, le secrétariat général demande à ce que dans chaque service, la règle soit les 39 heures. C'est donc une menace directe contre nos RC. Qu'en est-il à la DPA ? Dans les services à horaires variables ? Va t-il être demandé aux agents de continuer à faire le même travail, avec 8 jours de congés en moins ? Vous savez que le nombre de jours stockés sur CET augmentent. Pourquoi ? Parce que les agents ont déjà trop de travail, et ne peuvent poser tous leurs jours. C'est la réalité. Dans les services, les agents disent : "nous n'avons pas de temps". Et c'est vrai. Et maintenant, vous annoncez vouloir remettre en cause ces acquis ?

Tout ceci, vous le savez, se fait en application du rapport Laurent, qui préconise la remise en cause de tous les congés. Comme ce dernier préconise 1607 heures de travail par an, c'est-à-dire 35h par semaine et 5 semaines de congés, qu'en est-il des 8 jours dont les agents de la Ville bénéficient ? Les 4 jours du maire et les 4 jours d'hiver ? Quand seront-ils menacés eux aussi ?

Enfin, pour les fonctionnaires, Ceci se fait en application de la politique du nouveau gouvernement, qui veut geler notre point d'indice, rétablir le jour de carence...et supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. La Ville est visiblement en marche... contre le service public !

Une nouvelle fois, la Ville de Paris se fait le relai de cette politique : 253 postes supprimés en 2017, dont 15 à la DPA ! On comprend mieux comment le travail effectué auparavant par les personnels supprimés se fera > par l'augmentation du temps de travail des agents !

Dans le même temps, le gouvernement veut détruire le code du travail. Sa 1ère réforme vise à une chose : "à chaque entreprise, son contrat de travail". On comprend que derrière, si dans chaque entreprise, il y a un contrat de travail différent, le gouvernement s'en prendra ensuite aux fonctionnaires, et cherchera à disloquer leur statut. Car un statut commun à des millions de fonctionnaires, pendant que dans le privé il y aura un contrat de travail par entreprise, ce ne sera pas acceptable pour le gouvernement.

Nous sommes pour la défense de notre statut. Nous revendiquons le retrait des ordonnances du gouvernement Macron-Philippe.

Ensuite, ce gouvernement a prévu de remettre en cause la sécurité sociale : plus de cotisations salariales à partir de 2018 ! Nous ne pouvons l'accepter, et nous prononçons pour le maintien de la sécurité sociale basée sur les cotisations sociales !

Nous rappelons que nous sommes pour le maintien de tous les postes, de toutes les missions de service publics, pour que tous les postes soient pourvus, pour que des postes soient créés là où c'est nécessaire.

Et nous rappelons que les agents, à plusieurs reprises ont répondu présent, contre les suppressions de postes, contre les privatisations de missions, contre la remise en cause de leurs conditions de travail. Ils répondront de nouveau présent, face à ces attaques.
